

## LA COMPAGNIE DES ALPES CHOISIT LE LEADER TRICOLORE POMA

### POUR UN ENGAGEMENT HISTORIQUE PLURIANNUEL PORTANT SUR UNE ENVELOPPE D'INVESTISSEMENTS DE 200 MILLIONS D'EUROS A ECHEANCE 2026

Paris, le 08 décembre 2022 – Alors que la saison d'hiver se lance progressivement, la Compagnie des Alpes (CDA) décide de faire confiance à POMA, acteur français du transport par câble, implanté au cœur du Territoire alpin, pour ses projets de remontées mécaniques pour une enveloppe globale d'environ 200M€ (prix catalogue\*) jusqu'en 2026. Cette décision s'inscrit pleinement dans la trajectoire pluriannuelle d'investissement communiquée par le Groupe.

Ce choix fort au profit du « Made in France », et particulièrement du « Made In Alpes », témoigne de l'engagement du Groupe CDA, qui se positionne comme « Compagnon du territoire », à soutenir les acteurs locaux dans une période économique très tendue sur le plan national et international.

#### Soutenir le « Made in France » dans une période de turbulence

Dans une période d'incertitudes et de fortes turbulences, la CDA a fait le choix de calibrer, sur la période 2022 à 2026, une enveloppe globale de 200 millions d'euros d'investissement (prix catalogue\*). En confiant, notamment, la réalisation d'appareils structurants majeurs au leader mondial du transport par câble, la CDA témoigne de son engagement à soutenir POMA, un autre acteur économique tricolore de la montagne.

Le constructeur isérois et savoyard, acteur majeur de la mobilité douce et éco-responsable, fait travailler notamment plus de 1 300 collaborateurs majoritairement situés sur le territoire alpin (Isère, Savoie et Haute Savoie). Ce facteur humain, couplé à la performance opérationnelle et environnementale de ce Groupe fondé en 1936, a été un des éléments critiques du choix réalisé par la Compagnie des Alpes.

#### Une coopération historique au bénéfice des Territoires

Cette coopération pluriannuelle permet et permettra le remplacement d'appareils structurants au sein de la majorité des Territoires où la CDA est implantée.

C'est le cas, notamment :

- des remontées mécaniques du Pontillas (Serre Chevallier),
- de Lonzone (Peisey-Vallandry),
- du Transarc (Bourg Saint Maurice – Les Arcs),
- du télésiège de l'Aiguille Rouge (Tignes),
- du télésiège du Sairon (Grand Massif : Flaine Samoëns Morillon Sixt-Fer à Cheval)
- de la télécabine des Glaciers et de la Roche de Mio (La Plagne)
- du télécabine de Villaroger (Les Arcs)

A titre d'exemple, concernant la commune de Villaroger, la démarche de modernisation du domaine skiable se concrétisera par le démontage de deux télésièges (Plan des Violettes et Replat) datant tous deux de 1982 au bénéfice de la réalisation d'une seule et unique télécabine. Cet investissement permettra, entre autres, de

diviser quasiment par deux le nombre de pylônes (quatorze contre vingt-six actuellement).

Ces remplacements d'appareils structurants se font au bénéfice de nouvelles infrastructures combinant innovation technologique, confort des visiteurs, sécurité des collaborateurs et optimisation énergétique.

### Des retombées économiques pour l'ensemble des entreprises du secteur

Cette posture de locomotive de l'industrie des sports d'hiver dans les Alpes, matérialisée par des investissements importants, ouvre également des opportunités économiques à un ensemble d'entreprises locales, majoritairement PME voire TPE. C'est, par exemple, le cas de la société SOGEC à la Motte-Servolex (Savoie) qui emploie une quinzaine de salariés œuvrant dans le domaine de l'installation électrique ou encore l'entreprise familiale Chalets Deffayet, implantée à Sixt Fer à Cheval (Haute Savoie) depuis six générations, spécialisée dans la construction en bois.

L'engagement de la CDA repose sur l'expertise et le savoir-faire des acteurs alpins. C'est le cas, sur Chambéry, de la société Ingelo. Spécialisée dans l'ingénierie de projet, la fabrication et la construction, cette filiale de la Compagnie des Alpes réalise plus de 80% de ses achats en Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ingelo incarne pleinement la stratégie RSE du Groupe français et œuvre au quotidien à minimiser son impact sur l'environnement. Cela se matérialise, par exemple, par une démarche novatrice de reconditionnement des remontées mécaniques mais également des dameuses ou encore des systèmes de neige de culture.

Aménagement des gares d'arrivée et de départ, démontage de pylônes, évolution des infrastructures actuelles... c'est bien l'ensemble des acteurs de la montagne qui bénéficieront de cette commande historique de la Compagnie des Alpes.

**Dominique Thillaud, Directeur général de la Compagnie des Alpes :** « *S'engager jour après jour, sans relâche, pour notre Territoire comme pour nos délégants, nos clients, nos partenaires et nos collaborateurs constitue un des axes majeurs de notre Raison d'Être. Par cet engagement historique, la Compagnie des Alpes contribue à pérenniser et développer POMA, un industriel leader mondial, « Made in Rhône Alpes », avec lequel nous partageons chacune de nos Valeurs. »*

**David Ponson, Directeur de la division Montagne & Activités outdoor de la Compagnie des Alpes :** « *Cette décision stratégique est une nouvelle concrétisation de notre engagement historique sur les territoires. Dans cette période complexe pour tous nous avons fait le choix de maintenir notre niveau d'investissement. L'engagement à hauteur de plusieurs centaines de millions d'euros sur l'ensemble de la période est un signe fort de la CDA au bénéfice de nos écosystèmes locaux mais également en soutien aux acteurs du marché des sports d'hiver ! »*

**Fabien Felli, Président de POMA :** « *Nous sommes très fiers d'accompagner la Compagnie des Alpes dans le développement de leurs domaines skiables. En effet, POMA présent aux quatre coins du monde, investit pour maintenir en France un savoir-faire unique, avec des compétences clés et un outil de production intégré. Nous sommes heureux que notre stratégie industrielle participe à l'économie de notre écosystème, en étant rigoureusement à la hauteur des exigences du Groupe CDA. A l'heure de l'action collective pour une transition écologique rapide et pérenne, le choix de la proximité, de la durabilité et du service est au cœur de tous les enjeux. La CDA, acteur phare du marché, dont la démarche environnementale est fortement engagée, choisit la technologie et le service POMA : c'est un signal fort pour toutes nos équipes et pour l'ensemble de la profession.»*

## A PROPOS DE COMPAGNIE DES ALPES

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes (CDA) façonne des moments de loisirs offrant des parenthèses de vie inoubliables pour des millions de personnes, avec un objectif : permettre à chacun de se reconnecter à soi et aux autres en vivant des moments exceptionnels dans des territoires extraordinaires.

La CDA c'est aujourd'hui 5000 collaborateurs, 10 domaines de montagne parmi les plus beaux des Alpes, 12 parcs de loisirs réputés, la 1<sup>ère</sup> marketplace de distribution en ligne de séjours dans les Alpes françaises, de l'hébergement, des activités outdoor... opérés dans une démarche intégrée d'excellence opérationnelle et de qualité, au service de la Très Grande Satisfaction de ses clients et des territoires dans lesquels elle est présente.

Aménagements structurants, attractions, spectacles, hébergement immersif, digitalisation... la CDA est régulièrement récompensée pour la qualité de son offre et les concepts uniques qu'elle développe.

Soucieuse de l'équilibre des territoires où elle intervient, la CDA souhaite agir à la fois en faveur de leur vitalité et de leur qualité de vie, et en moteur de la transition écologique. Le Groupe croit aux vertus du dialogue avec ses parties prenantes et au respect des spécificités locales et territoriales. Il met ainsi sa capacité d'innovation au service de la recherche de solutions sur mesure ou amplifiables, pour préserver durablement ces espaces extraordinaires. Le Groupe s'est engagé à atteindre le Net Zéro Carbone (scope 1 et 2) à horizon 2030.

Fin 2022, le Groupe a obtenu trois awards internationaux de référence dans ses trois métiers : « Meilleur Groupe exploitant de domaines skiables au monde » (World Ski Awards 2022), « Meilleure attraction au monde » (IAAPA EXPO) pour Chasseurs de Tornades au Futuroscope, et « Best Food & Beverage & Entertainment Experience » (Hospitality Awards) pour le concept Yoonly & Friends.

- ▶ Domaines Skiables : La Plagne, Les Arcs, Peisey-Vallandry, Tignes, Val d'Isère, Les Menuires, Méribel, Serre Chevalier, Flaine, Samoëns – Morillon – Sixt-Fer-à-Cheval
- ▶ Parcs de Loisirs : Parc Astérix, Futuroscope, Walibi Rhône-Alpes, Grévin Paris, France Miniature, Walibi Belgium (BE), Aqualibi (BE), Bellewaerde Park (BE), Bellewaerde Aquapark (BE), Walibi Holland (NL), Familypark (AT), Chaplin's World (CH)
- ▶ Distribution et Hospitality : Travelfactory (Travelski, Yoonly...), CDA Agences Immobilières, MMV



## CONTACT PRESSE

Xavier YVON - Corpus - xavier.yvon@corp-us.fr - +33.6 88 29 72 37

Sandra PICARD - Directrice Communication, Marque et RSE  
sandra.picard@compagniedesalpes.fr - +33 1 46 84 88 53

[www.compagniedesalpes.com](http://www.compagniedesalpes.com)